



Signature d'un accord de développement d'un procédé de recyclage d'électrodes de batteries au Lithium-ion avec un fonds d'investissement chinois

Europlasma, spécialiste du traitement et des déchets dangereux, de la valorisation matière et de la décarbonation, annonce que sa filiale chinoise Europlasma Environmental Technologies (EET) et Hangzhou Jinyao New Energy Technology Co., Ltd ont signé l'accord de recherche objet des discussions annoncées dans le [communiqué du 25 septembre](#) dernier. Cet accord vise la mise au point par EET d'un procédé de recyclage des électrodes de batteries Lithium-semblables à celles utilisées dans les véhicules électriques.

L'accord prévoit :

- la livraison, par EET, d'un démonstrateur industriel (pilote) permettant d'amener le graphite des cathodes de batteries en fin de vie (contaminées par les sels de Lithium) au niveau d'acceptabilité requis pour le matériau neuf ;
- le financement, par Hangzhou Jinyao New Energy Technology Co., Ltd, des travaux de développement dudit démonstrateur ;
- le partage des droits commerciaux de ce procédé : Hangzhou Jinyao New Energy Technology se réservant le marché chinois et concédant à EET les droits pour l'Europe ;
- la possibilité pour EET de poursuivre pour son compte des travaux d'amélioration du procédé après que celui-ci aura été livré à Hangzhou Jinyao New Energy Technology.

Le choix, par Hangzhou Jinyao New Energy Technology, de confier à EET ce projet de recherche, a été dicté par la qualité des résultats intermédiaires obtenus lors des essais menés au cours du second trimestre 2023 dans le centre de recherche d'EET situé à Hangzhou. Ces essais ont en effet permis de démontrer, à l'échelle du laboratoire, la capacité du procédé imaginé par EET à régénérer intégralement les propriétés électriques de ces électrodes, et de pouvoir ainsi recycler intégralement les matériaux précieux présents dans ces batteries. Il s'agit là d'un procédé disruptif centré sur la récupération de graphite pur, minéral naturel ou synthétique qui, par ses propriétés remarquables, est au cœur de secteurs majeurs de l'économie mondiale.

En fonction de l'avancement de ce projet de recherche, les partenaires s'accordent à poursuivre les discussions afin de confier à EET le développement de la solution industrielle, et, en parallèle, à ouvrir au Groupe Europlasma la possibilité d'entrer, directement ou indirectement, au capital de la société d'exploitation du procédé en Chine. L'élargissement des droits commerciaux aux zones géographiques non déjà définies (hors Chine et Europe) fera l'objet d'un accord en tant que de besoin.

La signature de cet accord par sa filiale EET permet au Groupe Europlasma d'affirmer sa légitimité en tant qu'acteur novateur de la dépollution en Chine. En effet, le concept de l'usine « zéro déchet nocif » que développe actuellement EET suscite l'intérêt grandissant des autorités centrales et régionales chinoises, qui y voient une solution réaliste, tant sur le plan technique que financier, à la maîtrise des déchets industriels qui ne peuvent plus être enfouis ou dilués, et dont le besoin de stockage pose un problème urgent.

Disposant d'une expérience reconnue dans le domaine de la vitrification et bénéficiant dorénavant des travaux menés ces trois dernières années pour réduire drastiquement la consommation énergétique de ses procédés tout en augmentant la longévité de ses installations, le Groupe Europlasma se positionne comme un des interlocuteurs privilégiés des autorités environnementales en Chine pour ce qui concerne le traitement des déchets dangereux solides.

À propos d'EUROPLASMA

Europlasma est un groupe français, présent à l'international, qui conçoit et développe depuis 30 ans des savoir-faire au service de l'homme et de son environnement. Expert dans la dépollution, ses solutions innovantes sont destinées au traitement et à la valorisation des déchets dangereux à partir de sa technologie propriétaire, la torche à plasma, ainsi qu'à des applications pour les industries soucieuses de réduire leur empreinte environnementale, par substitution d'énergies fossiles ou grâce au recyclage dans une logique d'économie circulaire. L'action EUROPLASMA est cotée sur Euronext GROWTH™, (FR001400CF13 -ALEUP / LEI 969500WYVNHV1ABQ250). Pour plus d'informations : www.europlasma.com.

Contacts :

Europlasma

Relations actionnaires

+ 33 (0) 556 497 000 – contactbourse@europlasma.com

ACTUS finance & communication

Anne-Catherine BONJOUR – Relations Investisseurs

+ 33 (0) 153 673 693 – europlasma@actus.fr

Amaury DUGAST – Relations Presse

+ 33 (0) 153 673 674 – adugast@actus.fr

Avertissement

Le présent communiqué contient des informations et déclarations prospectives relatives à Europlasma et à ses activités. Europlasma estime que ces informations et déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de leur diffusion. Toutefois, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ce communiqué qui sont soumises à des facteurs de risques, dont ceux décrits au chapitre 2 du Rapport Financier Annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 disponible sur le site www.europlasma.com dans la rubrique « information règlementée » ainsi que dans ses rapports de gestion annuels et ses communiqués de presse (documents disponibles sur le site www.europlasma.com). Le marché Euronext Growth est un système multilatéral de négociation tel que défini à l'article 4, paragraphe 1, point 22), de la directive 2014/65/UE du 15 mai 2014 et enregistré comme un marché de croissance des PME. Les sociétés dont les actions sont admises à la négociation sur Euronext Growth ne sont pas soumises aux mêmes règles que les sociétés dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé. Elles sont au contraire soumises à un corps de règles moins étendu et adapté aux petites entreprises de croissance. Le risque lié à un investissement sur le marché Euronext Growth peut en conséquence être plus élevé que sur un marché réglementé. Les informations et déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'Europlasma ou que Europlasma ne considère pas comme significatifs à cette date. Les performances futures d'Europlasma peuvent en conséquence différer sensiblement des informations et déclarations prospectives communiquées et Europlasma ne prend aucun engagement de compléter, mettre à jour ou modifier ces informations et déclarations prospectives en raison d'une information nouvelle, d'un événement futur ou pour toute autre raison. Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas une offre ou une sollicitation pour la vente ou l'achat de titres émis par la Société.